



Edité le : 02/04/2025

Rapport d'analyse Page 1 / 3

SI MONTS DU LYONNAIS

180 RUE DE ST-ETIENNE
BP 25
69590 SAINT SYMPHORIEN SUR COISE

Les résultats et les conclusions éventuelles ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse et tel qu'il a été prélevé. Le rapport comporte 3 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier :	LSE25-37008	Analyse demandée par :	ARS Loire Santé et Environnement
Identification échantillon :	LSE2503-9791	N° Prélèvement :	00194791
N° Analyse :	00224829		
Nature:	Eau de distribution		
Point de Surveillance :	BOURG SALT EN DONZY	Code PSV :	0000000419
Localisation exacte :	Chemin du Monteil - Mairie - Rob coin café/WC unique point d'eau		
Dept et commune :	42 SALT-EN-DONZY		
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 45,7367414000	Y :	4,2889097000
UGE :	0047 - AEP SI MONTS DU LYONNAIS		
Type d'eau :	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
Type de visite :	D2	Type Analyse :	D2THM
Nom de l'exploitant :	SUEZ RAA SIEGE	Motif du prélèvement :	CS
	988 CHEMIN PIERRE DREVET		
	CS20152		
	69144 RILLIEUX LA PAPE		
Nom de l'installation :	SI MONTS DU LYONNAIS GRIGNY	Type :	UDI
Prélèvement :	Prélevé le 25/03/2025 à 08h42 Réception au laboratoire le 25/03/2025	Code :	000202
	Prélevé par CARSO LSEHL / BONNEFOY Alice		
	Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 25/03/2025

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Analyses physicochimiques Anions								

.../...

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	
Nitrates	42D2THM>	14	mg/l NO3-	Flux continu (CFA)	NF EN ISO 13395	0.5	50		#
Nitrites	42D2THM>	< 0.02	mg/l NO2-	Spectrophotométrie	NF EN 26777	0.02	0.50		#
Somme NO3/50 + NO2/3	42D2THM>	0.28	mg/l	Calcul			1		
Métaux									
Chrome total	42D2THM>	< 5	µg/l Cr	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	5	50		#
Fer total	42D2THM>	10	µg/l Fe	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	10		200	#
Cadmium total	42D2THM>	< 1	µg/l Cd	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	1	5		#
Antimoine total	42D2THM>	< 1	µg/l Sb	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	1	10		#
Chrome hexavalent (Cr VI) dissous	42D2THM>	N.M.	µg/l Cr VI	Chromatographie ionique avec détection UV-visible	Méthode interne M_EM190	1	6		#
COV : composés organiques volatils Solvants organohalogénés									
Bromoforme	42D2THM>	4.1	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	0.20			#
Chloroforme	42D2THM>	0.92	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	0.10			#
Chlorure de vinyle	42D2THM>	< 0.004	µg/l	Purge and Trap /GC/MS	Méthode interne M_ET105	0.004	0.5		#
Dibromochlorométhane	42D2THM>	4.6	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	0.05			#
Dichlorobromométhane	42D2THM>	2.2	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	0.05			#
Somme des trihalométhanés	42D2THM>	11.82	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	0.50	100		
Epichlorhydrine	42D2THM>	< 0.05	µg/l	Purge and Trap /GC/MS	Méthode interne M_ET105	0.05	0.1		#
HAP : Hydrocarbures aromatiques polycycliques HAP									
Benzo (b) fluoranthène	42D2THM>	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.0005			#
Benzo (k) fluoranthène	42D2THM>	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.0005			#
Benzo (a) pyrène	42D2THM>	< 0.0001	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.0001	0.010		#
Benzo (ghi) pérylène	42D2THM>	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.0005			#
Indéno (1,2,3 cd) pyrène	42D2THM>	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.0005			#
Somme des 4 HAP quantifiés	42D2THM>	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.0005	0.100		
Composés divers Divers									
Acrylamide	42D2THM>	< 0.1	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET130	0.1	0.1		#

LQ = limite de quantification pour les paramètres physico-chimiques

42D2THM> ANALYSE (D2THM=D2+THM) EAU DE DISTRIBUTION (ARS42-2025)

Eau conforme aux limites et références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 11 janvier 2007 modifié pour les paramètres analysés.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Les résultats sont rendus en prenant en compte les matières en suspension (MES) sauf quand la filtration est indiquée dans les normes analytiques.

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.

CARSO-LSEHL

Rapport d'analyse Page 3 / 3

Edité le : 02/04/2025

Identification échantillon : LSE2503-9791

Destinataire : SI MONTS DU LYONNAIS

(Déclaration de conformité non couverte par l'accréditation)

Sébastien GASPARD
Responsable de laboratoire

